

Pour diffusion immédiate



CANADIAN  
PHARMACISTS  
ASSOCIATION

ASSOCIATION DES  
PHARMACIENS  
DU CANADA

**L'ASSOCIATION DES PHARMACIENS DU CANADA DÉPLORE LE FAIT QUE LA DÉCISION DU CONSEIL DE LA FÉDÉRATION SUR LE PRIX DES MÉDICAMENTS GÉNÉRIQUES NE S'ACCOMPAGNE PAS D'UN ENGAGEMENT À INVESTIR LES ÉCONOMIES POUR AMÉLIORER L'ÉTAT DE SANTÉ DES PATIENTS**

**Le 18 janvier 2013 (OTTAWA)** – L'APhC s'est dite déçue du fait que l'amélioration des soins aux patients ait été écartée de l'annonce faite aujourd'hui, par le Conseil de la fédération, concernant la réduction du coût de six molécules génériques à la grandeur du Canada ainsi que de l'absence d'un engagement à investir dans l'amélioration des soins de santé les économies qui découleront de cette réduction. En effet, le Conseil de la fédération a annoncé que le prix de six médicaments génériques serait réduit à 18 % du prix du médicament de marque équivalent, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2013, partout au Canada.

Au cours des derniers mois, l'APhC, de concert avec d'autres associations professionnelles de la pharmacie, a suggéré aux gouvernements des provinces et des territoires qu'advenant une réduction du prix des médicaments génériques, une partie des économies qui en découlerait soit réinvestie dans le système de santé pour élargir la gamme de services offerts aux patients par les pharmaciens. Même si les baisses de prix rendront les médicaments plus accessibles aux patients, l'APhC estime qu'un engagement des gouvernements des provinces et des territoires à élargir les services de pharmacie se traduirait par une amélioration des services et de l'état de santé des patients. Au fur et à mesure que les pharmaciens pourront poser plus d'actes, des économies supplémentaires pourront être réalisées en amont dans l'ensemble du système de soins de santé.

Alors que chacune des provinces et chacun des territoires amorcent des discussions pour mettre en œuvre la décision annoncée plus tôt aujourd'hui, l'APhC les interpelle pour qu'ils travaillent avec le milieu de la pharmacie afin d'élargir le panier de services offerts par les pharmaciens et de réaliser plus d'économies au système de santé.

« Les pharmaciens sont une ressource importante pour améliorer l'état de santé des Canadiens en offrant un éventail de services que les régimes de santé provinciaux et territoriaux ne couvrent pas à l'heure actuelle, de déclarer Paula MacNeil, présidente de l'APhC. L'annonce d'aujourd'hui par le Conseil de la fédération est une occasion que les gouvernements devraient saisir pour s'engager résolument à améliorer les soins aux patients en investissant de manière à permettre aux pharmaciens d'offrir des services élargis de façon durable. Nous encourageons donc toutes les compétences territoriales à travailler de concert avec la pharmacie et à investir dans l'élargissement des services de pharmacie une partie des économies attribuables à la réduction du prix des médicaments génériques. »

*Fondée en 1907, l'Association des pharmaciens du Canada est une association professionnelle nationale à laquelle l'adhésion est volontaire. L'APhC exerce un leadership dans tous les domaines de pratique de la pharmacie. Ses membres exercent dans les pharmacies communautaires, les pharmacies d'hôpitaux, les centres de soins de longue durée, les soins à domicile, les universités et l'industrie pharmaceutique.*

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :  
Jeff Morrison, directeur des relations avec le gouvernement et affaires publiques  
613 291-9377 (cell); [jmorrison@pharmacists.ca](mailto:jmorrison@pharmacists.ca) (courriel)